



AGISSEMENTS SEXISTES ET VIOLENCES SEXUELLES

Après la prise de conscience : les actes !

Les militants du SNJ France Télévisions, réunis en assemblée générale à Paris, appellent une nouvelle fois à combattre les agissements sexistes et les violences sexuelles qui perdurent dans le monde du travail, y compris au sein des entreprises de presse.

Nous remercions solennellement les consœurs et les confrères qui, ces derniers mois, ont permis cette prise de conscience sans précédent. Grâce à leurs enquêtes, à leurs témoignages et à leurs luttes, le voile a été grandement levé sur ces souffrances dans les rédactions.

Ces révélations confirment qu'aucune forme de presse n'est épargnée et qu'aucune génération n'échappe à ces comportements inacceptables.

Nous devons être conscients que tous sont concernés : dirigeants, reporters, cadres intermédiaires, ou militants syndicaux.

Aujourd'hui, le travail qui reste à mener est considérable. France Télévisions, société de service public, peut et doit faire beaucoup plus pour protéger les femmes et les hommes qu'elle emploie.

Le SNJ exige donc que la direction de France Télévisions mette en place un plan de formation spécifique, en « présentiel », consacré à la lutte contre les agissements sexistes, le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles et les viols, au travail. Avant la fin de l'année 2020, tous les salariés de France Télévisions, et en priorité les encadrants, devront avoir été formés.

Nous souhaitons également que la direction, comme elle l'a fait le 11 juin dernier à la suite de l'enquête sur la rédaction numérique de Franceinfo, informe ses équipes des sanctions qui seraient prononcées à la suite de violences sexistes ou sexuelles, tout en préservant l'anonymat.

Nous demandons enfin que la direction s'engage à protéger les salariés, victimes ou témoins, qui signaleraient de tels faits à leur hiérarchie ou aux responsables des ressources humaines, comme l'exige la loi.

Paris, le 8 octobre 2019

